



EQUIGEST

EQUI-ALLOCATION PATRIMOINE

rapport
annuel

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 30.06.2023

■ sommaire

informations concernant les placements et la gestion.....	3
rapport d'activité	7
rapport du commissaire aux comptes.....	11
comptes annuels	14
bilan	15
actif	15
passif	16
hors-bilan.....	17
compte de résultat.....	18
annexes	19
règles & méthodes comptables	19
évolution actif net	21
compléments d'information	22
inventaire.....	36

Société de gestion	EQUIGEST 153, rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 Paris
Dépositaire et Conservateur	SOCIETE GENERALE SA 75886 Paris Cedex 18
Commissaire aux comptes	KPMG AUDIT SA Tour Eqho - 2, avenue Gambetta - 92066 Paris La Défense Représenté par Mme Séverine ERNEST
Commercialisateur	EQUIGEST

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des revenus

- **Résultat net** : Le FCP capitalise et/ou distribue son résultat net.
- **Plus-values nettes réalisées** : Le FCP capitalise et/ou distribue ses plus-values nettes réalisées.

Objectif de gestion

L'objectif de gestion est d'obtenir une performance supérieure à celle d'un placement de taux sans risque par une diversification sur le risque crédit et le risque action.

La stratégie du fonds sera discrétionnaire avec une vision d'allocation stratégique par grande catégorie d'actifs pour un meilleur contrôle des risques, et une gestion flexible des supports, ETFs, fonds, futures, titres en directs pour constituer une allocation tactique dans chacune des catégories.

Equigest souhaite promouvoir la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans sa gestion. Ces critères sont intégrés dès l'analyse préalable qu'il fait des sociétés dans lesquelles le fonds pourrait investir.

Indicateur de référence

Le FCP n'a pas pour objectif de reproduire la performance d'un indice. La performance du FCP sera déconnectée de tout indice en raison du caractère discrétionnaire de sa gestion. Aucun indice existant ne reflète exactement l'objectif de la gestion mise en oeuvre.

Stratégie d'investissement

Stratégie utilisée pour atteindre l'objectif de gestion

Le FCP a pour objectif de générer de la performance, en participant à l'évolution des marchés monétaires, obligataires, obligations convertibles et actions. La politique d'investissement de l'OPCVM, conforme aux normes européennes, met en œuvre une gestion discrétionnaire qui fera varier l'allocation d'actif du FCP en fonction des anticipations de l'équipe de gestion et du couple rendement/risque anticipé en intégrant les risques financiers et les risques extra-financiers connus, des différentes classes d'actifs. Celui-ci est analysé notamment en fonction du contexte macro-économique, des configurations techniques et des valorisations des différentes classes d'actifs et des informations fournies par les entreprises et éventuellement des agences de notations extra-financières. L'OPCVM après couverture présentera une exposition au risque de change comprise entre 0% et 30% de l'actif net.

L'exposition globale maximale du FCP incluant le recours à des instruments financiers à terme ne pourra représenter plus de 100%.

Le process de gestion du fonds respecte la politique d'investissement responsable d'Equigest. Il applique d'une part une politique d'exclusions ciblées sur certains secteurs d'activité et une sélection de titres en évitant ceux émis par des groupes présentant des risques extra-financiers importants (le détail de cette politique d'investissement responsable est disponible sur le site www.equigest.fr)

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque.

Informations relatives au Règlement (UE) 2019/2088, dit « SFDR »

Le fonds est considéré comme relevant du champ d'application de l'article 8 du Règlement SFDR car il intègre des critères liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant dans sa stratégie d'investissement.

Le process de gestion du FCP respecte la politique d'investissement responsable d'Equigest.

Il applique d'une part une politique d'exclusions ciblées sur certains secteurs d'activité et une sélection de titres en évitant ceux émis par des groupes présentant des risques extra-financiers importants. Le détail de cette politique d'investissement responsable est disponible sur le site www.equigest.fr.

L'approche extra-financière est également exposée dans l'annexe précontractuelle au prospectus.

Taxonomie européenne

Information sur le règlement Taxonomie (UE) 2020/852 : les informations relatives à la Taxonomie du fonds figurent dans les informations précontractuelles sur les caractéristiques environnementales ou sociales, situées en annexe de ce prospectus.

Principales catégories d'actifs utilisés (hors dérivés intégrés)

Actions

Le fonds pourra être investi en actions à hauteur maximale de 50% de l'actif net. La sélection s'effectue sur des sociétés cotées sur un marché réglementé, françaises et étrangères, sans à priori sur la taille ou le secteur d'activité.

Obligations, TCN et instruments du marché obligataire

L'OPCVM a vocation à détenir tous types d'obligations : obligations à taux fixes et à taux variables ou révisables, obligations indexées, obligations convertibles.

La poche obligataire est investie en titres de créances et autres instruments financiers, principalement libellés en euros de la zone Europe et/ou membres de l'OCDE sans répartition entre émetteurs publics ou privés :

- Titres "investment grade" : dont la notation est supérieure ou égale à BBB- (Standard & Poor's) ou Baa3 (Moody's) ou considérés de manière équivalente selon l'analyse de la société de gestion. L'OPCVM est exposé au minimum à 20% de l'actif net aux titres Investment Grade ;
- Titres notés dans la catégorie spéculatif (à haut rendement / High Yield): notation inférieure à BBB- (Standard & Poors) ou Baa3 (Moody's) ou considérés de manière équivalente selon l'analyse de la société de gestion. L'investissement en obligations de titres spéculatifs (à haut rendement / High Yield) est limité à 30% maximum de l'actif net (les obligations non notées ne sont pas considérées ici comme titres spéculatifs (à haut rendement / High Yield)) ;
- Titres sans notation. L'OPCVM est exposé au maximum à 20% de l'actif net aux titres sans notation.

La pondération des titres spéculatifs (à haut rendement / High Yield) ou non notés (selon les principales agences de notation financière ou considérés de manière équivalente selon l'analyse de la société de gestion) d'un même émetteur sera limitée à 2.5% maximum de l'actif net.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation de crédit pour évaluer la qualité de crédit des actifs en portefeuille.

La sensibilité du portefeuille au risque de taux varie de 0 à 8.

Actions ou parts d'autres OPCVM ou FIA

Le FCP peut investir jusqu'à 50% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM suivants :

- OPCVM européens dont français, y compris UCITS ETF/ trackers ;
- FIA français ou étrangers répondants aux 4 critères définis par l'article R214-13 du COMOFI.

Instruments dérivés :

Dans la limite d'une fois l'actif net, le gestionnaire pourra investir sur les instruments de dérivés suivants :

Nature des marchés d'intervention :

- Réglementés ;
- Organisés ;
- De gré à gré.

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action ;
- Taux ;
- Change ;
- Crédit.

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture ;
- Exposition ;

Nature des instruments utilisés :

- Futures (sur taux d'intérêt, sur devises)
- Options (sur taux d'intérêt, options de change)
- Change à terme ;
- Swaps (change).

Titres intégrant des dérivés

Le fonds pourra utiliser des titres intégrant des dérivés cotés sur les marchés réglementés.

Le gérant peut investir dans des obligations convertibles, EMTN (TCN, obligations ou autre titre de créances).

Dépôts

Le FCP n'effectuera pas de dépôts.

Emprunts d'espèces

Dans le cas de son fonctionnement normal, le FCP peut se trouver ponctuellement en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces, dans la limite de 10% de son actif net.

Opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres

Néant.

Profil de risque

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Risque de perte en capital

Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection. Il se peut donc que le capital investi ne soit pas intégralement restitué.

Risque de gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (taux, crédit). Il existe un risque que le fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque de crédit

Il correspond au risque pouvant résulter du défaut ou de la dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur d'instrument de taux. La valeur des instruments de taux peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risques liés aux investissements en obligations convertibles

La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau de taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque de taux d'intérêt

Cette exposition se traduit pour le FCP par une fourchette de sensibilité de 0 à 8. La sensibilité mesure la répercussion que peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPCVM une variation de 1% des taux d'intérêt. Une sensibilité de 4 se traduit ainsi, pour une hausse de 1% des taux, par une baisse de 4% de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de Haut Rendement («High Yield»)

Il s'agit du risque de crédit s'appliquant aux titres dits « Spéculatifs » qui présentent des probabilités de défaut plus élevées que celles des titres de la catégorie « Investment Grade ». Ils offrent en compensation des niveaux de rendement plus élevés mais peuvent, en cas de dégradation de la notation, diminuer significativement la valeur liquidative de l'OPCVM. Les signatures non notées qui seront sélectionnées, rentreront majoritairement de la même manière dans cette catégorie et pourront présenter des risques équivalents ou supérieurs du fait de leur caractère non noté.

Risque action

Il correspond au risque lié aux variations des marchés actions qui peuvent avoir un impact négatif sur l'évolution de la valeur liquidative du fonds en cas de baisse des marchés actions.

Risque de change

Il correspond au risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du fonds qui est l'Euro. Ce risque sera représenté par la part du portefeuille non investie en Euro. La fluctuation des devises par rapport à l'Euro peut avoir une influence négative sur la valeur liquidative du fonds (dans le cas où l'exposition à ces devises n'est pas couverte).

Risque de contrepartie

Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds.

Risque lié aux produits dérivés

Le FCP peut avoir recours à des instruments dérivés. Le recours aux contrats financiers pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le fonds est investi.

Risque en matière de durabilité

Il s'agit du risque lié à un évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. La valeur des investissements tant de taux qu'actions pourra baisser si un de ces évènements se réalise.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type

Ce FCP s'adresse aux investisseurs qui cherchent à améliorer le rendement par rapport à un placement obligataire avec une diversification sur le risque crédit et action et qui sont capables de supporter les risques liés à une telle exposition.

La Part F est réservée au fondateur du fonds.

La Part I est destinée à tous souscripteurs.

La Part Lest destinée à tous souscripteurs, plus particulièrement destinée aux investisseurs Institutionnels.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce FCP dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et de la durée recommandée de placement mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il est fortement recommandé aux souscripteurs de diversifier leurs investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce fonds commun de placement.

Durée de placement recommandée : Supérieure à cinq ans.

Indications sur le régime fiscal

La présente note détaillée n'a pas pour ambition de résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession de parts du FCP. Celles-ci varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution du porteur ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Les investisseurs sont tenus de s'informer eux-mêmes et, le cas échéant, de prendre tout conseil approprié auprès de leur conseil fiscal quant aux conséquences fiscales éventuellement attachées à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession de parts du FCP en vertu des lois applicables dans leur pays de résidence, de domicile ou de constitution du porteur.

Le FCP n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés en France. En application du principe de transparence fiscale, l'administration fiscale considère que le porteur est directement détenteur d'une fraction des instruments financiers et liquidités détenues dans le FCP. Les plus ou moins-values sont imposables, le cas échéant, entre les mains des porteurs du FCP.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion ou du site internet : www.equigest.fr
- Le prospectus de l'OPCVM, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès d'Equigest - 153, rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 Paris ainsi que sur le site internet : www.equigest.fr
- Date de création du Fonds : 15 mai 2019.

rapport d'activité

Politique d'investissement

L'objectif de gestion est d'obtenir une performance supérieure à celle d'un placement obligataire sans risque grâce à un investissement diversifié obligataire, en particulier exposé au risque crédit, et actions, tout en respectant la politique d'investissement responsable d'Equigest.

Le fonds n'a pas d'indice de référence.

Le fonds doit rester à l'intérieur des contraintes d'un maximum de 50% d'investissement en actions, de 30% maximum en titres obligataires high-yield et de 20% maximum en titres obligataires non notés. Il maintient également un minimum de 20% de l'actif net en titres obligataires investment grade. Par ailleurs, il doit ne sélectionner que des émetteurs notés au moins BB par MSCI ESG et ne pas dépasser un quota de 30% de titres d'émetteurs non notés par MSCI ESG (10,3% en fin d'exercice).

Les actifs les plus risqués du portefeuille sont les actions. La gestion se limite dans le domaine du high-yield aux notations BB- pour ne pas cumuler le risque des signatures B fortement corrélés à l'évolution des marchés actions, au risque actions.

Pendant l'exercice, les taux ont monté mais les spreads se sont resserrés, particulièrement pour les titres à haut rendement. La gestion a maintenu une part stable de titres à haut rendement dans le portefeuille, à 14%, mais a réduit la part de titres non notés, qui est passée de 10% à 6%.

La gestion a gardé la sensibilité taux du portefeuille assez basse, dans l'attente de la remontée des taux. Cette désensibilisation a été complétée ponctuellement par des couvertures partielles grâce à des futures de taux, pour obtenir un complément de performance.

Par ailleurs, pour tenir compte progressivement de la hausse des taux, les obligations à moins de cinq ans ont été maintenues dans une proportion de 36% du portefeuille, et les obligations à plus de cinq ans ont été légèrement renforcées, passant de 30% à 31%.

L'exposition action était assez basse en début d'exercice (23%), inférieure de moitié au maximum autorisé, pour limiter l'impact du marché baissier.

Cette exposition actions a été maintenue basse jusqu'au début de 2023, puis ramenée à 28% en mars pour terminer l'exercice à 29% en juin 2023.

Si le fonds est investi quasi-uniquement en direct sur la partie obligataire, il l'est principalement par l'intermédiaire de trackers sur la partie actions. L'exposition en actions européennes en direct a été utilisée marginalement pour une opération spéciale annoncée sur l'action Lagardère.

Avec la remontée des taux, le rendement courant du fonds est passé de 2,61% en juin 2022 à 3,01% en juin 2023.

Au 30 juin 2023, le fonds détenait 104 lignes obligataires, une ligne actions, 8 ETF actions, 1 fonds actions, et 1 fonds de placement court terme.

Sur l'exercice, les cinq valeurs ayant le plus contribué à la performance sont l'ETF Amundi MSCI USA (+1,30%), l'ETF Amundi Prime USA (+0,50%), l'ETF Amundi MSCI EMU ESG Leaders (+0,42%), l'ETF Lyxor CORE MSCI JAPON (+0,28%). Dans cette période de rebond des actions et sachant que les lignes d'ETF sont plus importantes que les lignes obligataires, ce ne sont que des ETFs.

En contrepartie, les titres ayant la contribution négative la plus forte sont les obligations Orpea 2025 (-0,56%), les obligations Orpea 2028 (-0,11%), les obligations Korian 2027 (-0,09%), l'ETF Amundi MSCI UK (-0,06%), les obligations Korian 2028 (-0,05%).

Il s'agit des conséquences de la restructuration annoncée d'Orpea, de l'effet induit sur le concurrent Korian sur le même secteur, et de la baisse des actions britanniques induite par la baisse du prix des matières premières et de l'énergie au début de 2023.

Informations relatives aux instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion

Détention d'OPC gérés par la société de gestion : le seul OPC concerné est Equi-Trésorerie Plus qui est utilisé pour gérer une partie des liquidités du fonds.

Performance sur l'exercice

L'exercice du fonds Equi-Allocation Patrimoine s'est soldé par une performance de 4,29% pour la part F et de 3,47% pour la part I. Depuis la création du fonds le 15/05/2019, la part F a progressé de 7,63% et la part I a progressé de 4,22%.

La part L créée le 29/11/2021 a gagné 4,21% sur un an et a perdu -8,08% depuis sa création.

La part LD créée le 21/01/2022 a gagné 2,59% sur un an et a perdu -6,96% depuis sa création.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

La gestion s'appuyant sur les ETF pour l'allocation en actions, ces titres sont fortement représentés parmi les opérations les plus importantes en montant sur l'exercice.

On reprend dans le tableau ci-dessous les opérations les plus importantes hors fonds monétaires ou opérations sur futures/options :

<i>Titres</i>	<i>Acquisitions</i>	<i>Cessions</i>
ETF AMUNDI MSCI SWITZERLAND	2 883 716,89€	-4 958 753,85€
TOBAM MOST DIVERSIFIED US EQUITIES		-4 835 310,00€
ETF AMUNDI PRIME USA	3 714 151,66€	
ETF LYXOR MSCI USA	3 511 883,38€	
ETF AMUNDI MSCI WORLD	2 450 312,87€	
ETF AMUNDI MSCI EMU ESG LEADERS	2 075 273,20€	
BTP 4,40% 1/5/2033	2 031 505,00€	
ETF AMUNDI MSCI UK	1 740 613,88€	-1 638 831,04€
EDENRED 1,875% 6/3/2026		-1 686 013,94€
BMW FINANCE 1,125% 22/5/2026		-1 612 129,56€

Classement

Lipper (filiale de Thomson Reuters) classe le FCP dans la catégorie « Diversifiés Equilibrés Euro - International ».

Lipper ne communique pas de classement mais des notations. Celles-ci portent sur une durée de 3 ans au minimum, sur plusieurs critères classés de 1 (moins bon) à 5 (meilleur) que voici :

Rendement total : 2

Rendement cohérent : 2

Préservation : 5

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Sur la poche actions, le gérant exerce les droits de vote éventuels découlant de la qualité d'actionnaire du portefeuille dans l'intérêt exclusif des porteurs d'Equi-Allocation Patrimoine.

Les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site internet de la société de gestion et/ou au siège social.

Commissions de mouvement

Néant.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés par la société de gestion dans le respect des principes de "best execution", ils sont choisis par les gérants de manière objective et documentée et approuvés collégialement par l'ensemble de la gestion et de la direction. Cette sélection est faite sous le contrôle du comité d'audit de la société.

Les intermédiaires font l'objet d'une grille d'évaluation spécifique.

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation.

Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.equigest.fr.

Informations relatives aux modalités de calcul du risque global

Le FCP calcule son risque global via la méthode du calcul de l'engagement (anciennement méthode linéaire).

Critères sociaux environnementaux et de qualité de gouvernance dans leur politique d'investissement (ESG)

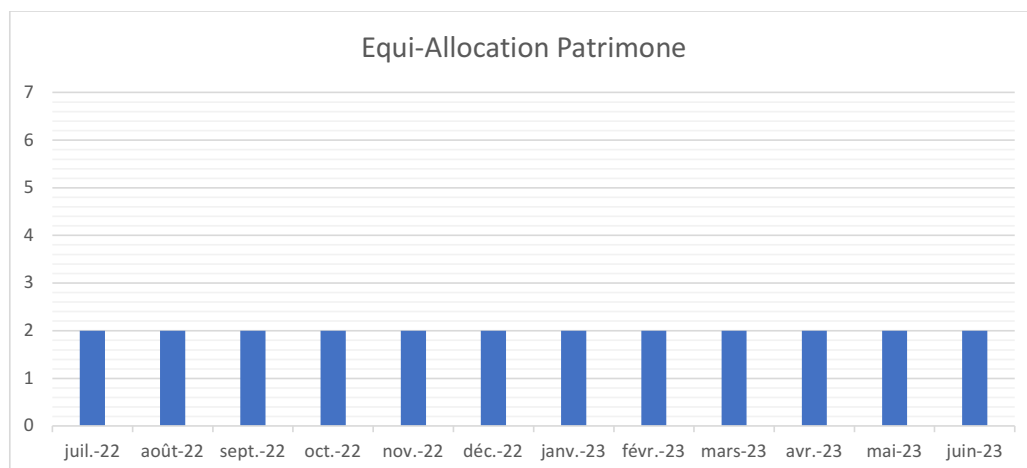
Les analyses fournies par MSCI-ESG permettent d'intégrer les critères ESG dans les choix d'investissement au travers d'une notation. Cette notation est la traduction d'un score global, moyenne pondérée des scores attribués aux enjeux clés choisis parmi 33 pour chaque secteur d'activité puis faisant l'objet d'un ajustement pour être neutre d'un secteur à l'autre.

La politique d'investissement permet ainsi d'écarter les sociétés qui se comportent moins bien en ce qui concerne l'environnement (changement climatique, capital naturel, pollution et déchets, opportunités environnementales), le sociétal (engagement produit, capital humain, prise en compte des parties prenantes, opportunités sociétales), ou la gouvernance (comportement de l'entreprise et gouvernance de l'entreprise).

Reporting SFDR Article 8

Au 30/06/23, en respect des critères de notation ESG, la note globale du portefeuille est de AA sur une échelle de AAA à CCC (AAA étant la meilleure).

Durant l'année sous revue, les notations mensuelles ont été les suivantes :



Avec la table de correspondance suivante :

AAA	1
AA	2
A	3
BBB	4
BB	5
B	6
CCC	7

Le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Information sur la gestion des garanties financières relatives aux transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et aux techniques de gestion efficace de portefeuille : Non applicable

Politique de Rémunération

La politique de rémunération mise en place au sein d'Equigest est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »).

Montant des rémunérations versées en 2022 :

Sur l'exercice 2022, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables non différées) versées par Equigest à l'ensemble de son personnel (soit 12 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2022) s'est élevé à 1 452 883 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Equigest sur l'exercice : 1 441 883 euros, soit 99,2% du total des rémunérations l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables versées par Equigest sur l'exercice : 11 000 euros, 0,8% du total des rémunérations versées par Equigest.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables non différées) versées sur l'exercice, 742 333 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs », 672 050 euros concernaient les gérants et autres personnes dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des OPCVM gérés.

Par ailleurs, aucun «carried interest» n'a été versé pour l'exercice.

Règlement SFTR (Securities Financing Transaction Regulation)

Aucun instrument SFTR.

Décret n°2015-1850 du 29 décembre 2015 relatif à la transition énergétique pour la croissance verte – Article L.533-22-1 code monétaire et financier

Non concerné car l'actif net est inférieur à 500 millions d'euros.

rapport du commissaire aux comptes



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement EQUI-CORPORATE BONDS

153, rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2023

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif EQUI-CORPORATE BONDS constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A.
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



**Fonds Commun de Placement
EQUI-CORPORATE BONDS**

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Fonds Commun de Placement
EQUI-CORPORATE BONDS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Severine Ernest
KPMG le 02/11/2023 10:44:41

Séverine Ernest
Associée



comptes
annuels

BILANactif

	30.06.2023	30.06.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	139 703 973,99	126 131 751,24
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	923 315,25	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	94 412 276,32	88 365 194,92
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	36 532 462,42	32 513 856,32
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	7 743 420,00	5 252 700,00
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	92 500,00	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	324 284,50	489 046,23
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	324 284,50	489 046,23
Comptes financiers	242 960,58	11 965 354,25
Liquidités	242 960,58	11 965 354,25
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	140 271 219,07	138 586 151,72

BILAN passif

	30.06.2023	30.06.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	139 139 720,11	127 029 338,57
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	0,57	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-72 997,48	6 421 472,89
• Résultat de l'exercice	1 061 289,60	914 311,54
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	140 128 012,80	134 365 123,00
Instruments financiers	92 500,00	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	92 500,00	-
Autres opérations	-	-
Dettes	50 706,27	4 220 566,29
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	50 706,27	4 220 566,29
Comptes financiers	-	462,43
Concours bancaires courants	-	462,43
Emprunts	-	-
Total du passif	140 271 219,07	138 586 151,72

HORS-bilan

30.06.2023

30.06.2022

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	4 427 000,00	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	30.06.2023	30.06.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	24 716,96	325,66
• Produits sur actions et valeurs assimilées	55 958,50	133 188,80
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 582 557,47	1 421 779,76
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	1 663 232,93	1 555 294,22
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-7 038,70	-25 038,69
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-7 038,70	-25 038,69
Résultat sur opérations financières (I - II)	1 656 194,23	1 530 255,53
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-594 798,43	-616 124,48
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	1 061 395,80	914 131,05
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-106,20	180,49
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	1 061 289,60	914 311,54

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Règles d'évaluation des actifs

EQUIGEST a confié les prestations de valorisation relatives au portefeuille géré à SGSS NAV. EQUIGEST reste responsable de la bonne valorisation des instruments financiers.

Le FCP est valorisé en cours de clôture.

La devise de valorisation du FCP est l'Euro.

Le FCP s'est conformée aux règles et méthodes comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM.

Pour la détermination des valeurs liquidatives, le portefeuille est évalué selon les règles suivantes :

- **Les obligations** : elles sont valorisées sur la base de moyennes de prix contribués.
- **Les actions** : elles sont valorisées au cours de clôture.
- **Les parts ou actions d'OPCVM** sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.
- **Change à terme de devises** : les contrats de change à terme sont évalués selon le principe de l'amortissement linéaire de départ et report.
- **Les opérations à terme fermes et conditionnelles** sont évaluées au dernier cours de compensation connu. Les options sont évaluées selon la même méthode que leur valeur support : dernier cours pour les valeurs françaises, cours de leur marché d'origine convertis en euro pour les valeurs étrangères non cotées sur un marché français. Les opérations d'échange de taux sont valorisées au prix de marché.
- **Les titres de créances négociables et assimilés** : Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN. Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché, sauf ceux qui sont couverts par des swaps qui sont valorisés en tenant compte de la couverture.

Méthode de comptabilisation

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition, frais exclus, et les sorties à leur prix de cession, frais exclus.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Les frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;

- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter à la partie frais du Document d'Informations Clés (DIC)

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux / barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Part F : 0.50% TTC maximum Part I : 1.30% TTC maximum Part L : 0.70% TTC maximum Part LD : 0.70% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	(*)
Commissions de mouvement perçues par le dépositaire ⁽¹⁾	Prélèvement sur chaque transaction	De 4 à 30 € TTC (selon le pays) Produits dérivés : montant forfaitaire de 1 € à 3 € TTC/lot
Commission de surperformance	Actif net	Néant

(*) Le fonds peut investir jusqu'à 30% de son actif dans d'autres OPC.

(1) Pour l'exercice de sa mission, le dépositaire agissant en sa qualité de conservateur de l'OPCVM pratique une tarification fixe ou forfaitaire par opération selon la nature des titres, des marchés et des instruments financiers traités.

Toute facturation supplémentaire payée à un intermédiaire est répercutée en totalité à l'OPCVM et comptabilisée en frais de transaction en sus des commissions prélevées par le dépositaire.

Devise de comptabilité

Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changements intervenus :
 - Modification de la mise en forme ;
 - Mis à jour le nom du représentant du Cac et autres détails de forme ;
 - Suppression de l'indicateur de référence ;
 - Suppression de (uniquement pour les parts I-L-LD) la commission de surperformance liée à l'indicateur de référence ;
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Part F : Résultat net : Capitalisation et/ou distribution
Plus-values nettes réalisées: Capitalisation et/ou distribution.

Part I : Résultat net : Capitalisation et/ou distribution
Plus-values nettes réalisées : Capitalisation et/ou distribution.

Part L : Résultat net : Capitalisation et/ou distribution
Plus-values nettes réalisées : Capitalisation et/ou distribution.

Part LD : Résultat net : Distribution
Plus-values nettes réalisées : Capitalisation et/ou distribution et/ou report.



2 évolution actif net

	30.06.2023	30.06.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	134 365 123,00	143 870 824,44
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	40 463,60	5 744 391,50
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-	-375 485,62
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	552 961,77	6 040 394,63
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 964 205,48	-715 956,48
Plus-values réalisées sur contrats financiers	1 694 700,00	796 660,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-1 022 075,00	-214 175,00
Frais de transaction	-47 400,79	-79 412,62
Différences de change	22 334,97	1 080 079,85
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	5 542 698,93	-22 696 328,75
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-2 730 128,30	-8 272 827,23
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-8 272 827,23	14 423 501,52
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-92 500,00	-
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-92 500,00	-
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-19 270,00	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-6 214,00	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 061 395,80	914 131,05
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	140 128 012,80	134 365 123,00

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	5 759 868,73	-
Obligations à taux fixe	85 187 577,77	-
Obligations à taux variable	3 464 829,82	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	4 427 000,00
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	90 947 446,50	-	3 464 829,82	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	242 960,58
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	4 906 567,25	23 967 052,93	21 902 069,92	43 636 586,22
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	242 960,58	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	-	-	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	4 831,59	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances		324 284,50
Opérations de change à terme de devises :		
Achats à terme de devises		-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises		-
Autres Créances :		
Dépôts de garantie (versés)		302 329,50
Coupons à recevoir		21 955,00
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-
Dettes		50 706,27
Opérations de change à terme de devises :		
Ventes à terme de devises		-
Montant total négocié des Achats à terme de devises		-
Autres Dettes :		
Frais provisionnés		50 462,07
Débiteurs et créditeurs divers		244,20
-		-
-		-
-		-
Autres opérations		-

3.6. Capitaux propres

Catégorie de part émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
PART F / FR0013414208	-	-	-	-
PART I / FR0013414216	40	40 463,60	-	-
PART L / FR00140023T3	-	-	-	-
PART LD / FR0014007HP2	-	-	-	-
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
PART F / FR0013414208		-		-
PART I / FR0013414216		-		-
PART L / FR00140023T3		-		-
PART LD / FR0014007HP2		-		-
Rétrocessions par catégorie de part :		Montant		Montant
PART F / FR0013414208		-		-
PART I / FR0013414216		-		-
PART L / FR00140023T3		-		-
PART LD / FR0014007HP2		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		Montant		Montant
PART F / FR0013414208		-		-
PART I / FR0013414216		-		-
PART L / FR00140023T3		-		-
PART LD / FR0014007HP2		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
---	---

Catégorie de part :	
---------------------	--

PART F / FR0013414208	0,43
-----------------------	------

PART I / FR0013414216	1,21
-----------------------	------

PART L / FR00140023T3	0,61
-----------------------	------

PART LD / FR0014007HP2	0,61
------------------------	------

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
--	---------

Catégorie de part :	
---------------------	--

PART F / FR0013414208	-
-----------------------	---

PART I / FR0013414216	-
-----------------------	---

PART L / FR00140023T3	-
-----------------------	---

PART LD / FR0014007HP2	-
------------------------	---

Rétrocession de frais de gestion :	
------------------------------------	--

- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
--	---

- Ventilation par Opc "cible" :	
---------------------------------	--

- Opc 1	-
---------	---

- Opc 2	-
---------	---

- Opc 3	-
---------	---

- Opc 4	-
---------	---

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capitalnéant

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnésnéant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée) -

- Autres opérations temporaires -

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc 3 399 396,00

- autres instruments financiers -

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

	30.06.2023	30.06.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,57	-
Résultat	1 061 289,60	914 311,54
Total	1 061 290,17	914 311,54

PART F / FR0013414208	30.06.2023	30.06.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 028 103,91	897 533,21
Total	1 028 103,91	897 533,21
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

PART I / FR0013414216	30.06.2023	30.06.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	15,84	-854,37
Total	15,84	-854,37
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

PART L / FR00140023T3	30.06.2023	30.06.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	22 386,87	11 418,13
Total	22 386,87	11 418,13
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

PART LD / FR0014007HP2	30.06.2023	30.06.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	10 782,00	6 214,00
Report à nouveau de l'exercice	1,55	0,57
Capitalisation	-	-
Total	10 783,55	6 214,57
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	200	200,00
Distribution unitaire	53,91	31,07
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes*(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

	30.06.2023	30.06.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-72 997,48	6 421 472,89
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-72 997,48	6 421 472,89

PART F / FR0013414208	30.06.2023	30.06.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-70 209,50	6 330 114,25
Total	-70 209,50	6 330 114,25
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART I / FR0013414216	30.06.2023	30.06.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-276,47	23 935,61
Total	-276,47	23 935,61
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART L / FR00140023T3	30.06.2023	30.06.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-1 669,31	48 153,03
Total	-1 669,31	48 153,03
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART LD / FR0014007HP2	30.06.2023	30.06.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	19 270,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-842,20	-
Total	-842,20	19 270,00
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	200,00
Distribution unitaire	-	96,35

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Date de création du Fonds : 15 mai 2019.

Devise					
EUR	30.06.2023	30.06.2022	30.06.2021	30.06.2020	-
Actif net	140 128 012,80	134 365 123,00	143 870 824,44	127 980 706,97	-

PART F / FR0013414208	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	30.06.2023	30.06.2022	30.06.2021	30.06.2020	-
Nombre de parts en circulation	1 250	1 250	1 250	1 250	-
Valeur liquidative	107 626,34	103 203,88	114 553,08	101 980,92	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	766,31	5 782,11	2 308,52	566,06	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PART I / FR0013414216	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	30.06.2023	30.06.2022	30.06.2021	30.06.2020	-
Nombre de parts en circulation	522	482	603	499	-
Valeur liquidative	1 042,16	1 007,17	1 126,81	1 011,13	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-0,49	47,88	14,27	-3,18	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

EQUI-ALLOCATION PATRIMOINE

PART L / FR00140023T3	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	30.06.2023	30.06.2022	30.06.2021	30.06.2020	-
Nombre de parts en circulation	350	350	-	-	-
Valeur liquidative	9 192,4	8 820,8	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	59,19	170,20	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PART LD / FR0014007HP2	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	30.06.2023	30.06.2022	30.06.2021	30.06.2020	-
Nombre de parts en circulation	200	200	-	-	-
Valeur liquidative	9 168,66	8 937,61	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	96,35	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	53,91	31,07	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-4,21	0,00	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 30.06.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
FR0000130213	LAGARDERE	PROPRE	43 045,00	923 315,25	EUR	0,66
Total Action				923 315,25		0,66
<i>Obligation</i>						
FR0013399029	ACCOR SA VAR 04/02/2026	PROPRE	1 700 000,00	1 664 484,90	EUR	1,19
FR0014006ND8	ACCOR SA 2.375% 29/11/2028	PROPRE	500 000,00	457 109,93	EUR	0,33
XS1767087866	ACEA SPA 1.5% 08/06/2027	PROPRE	800 000,00	730 812,46	EUR	0,52
XS2498554992	ALD SA 4% 05/07/2027	PROPRE	1 200 000,00	1 236 228,49	EUR	0,88
FR001400D7M0	ALD SA 4.75% 13/10/2025	PROPRE	600 000,00	626 001,70	EUR	0,45
FR00140010J1	ALTAREA 1.75% 16/01/2030	PROPRE	1 200 000,00	848 127,29	EUR	0,61
BE6248644013	ANHEUSER-BUSCH INBEV 3.25% 24/01/2033	PROPRE	700 000,00	690 245,93	EUR	0,49
FR001400FAZ5	ARKEMA 3.5% 23/01/2031	PROPRE	1 500 000,00	1 471 911,37	EUR	1,05
XS2421195848	AROUNDTOWN SA 0.375% 15/04/2027	PROPRE	700 000,00	504 216,77	EUR	0,36
XS2412267515	ASTM SPA 1.5% 25/01/2030	PROPRE	700 000,00	574 570,74	EUR	0,41
XS2051362072	AT AND T INC 0.8% 04/03/2030	PROPRE	1 500 000,00	1 228 660,00	EUR	0,88
FR0013378452	ATOS SE 1.75% 07/05/2025	PROPRE	1 000 000,00	854 103,22	EUR	0,61
XS1144088165	AT&T INC 2.6% 17/12/2029	PROPRE	400 000,00	373 886,14	EUR	0,27
FR0013399060	AUCHAN HOLDINGS SADIR 2.625% 30/01/2024	PROPRE	1 300 000,00	1 300 841,44	EUR	0,93
FR001400AY79	BANQUE FED CRED MUTUEL VAR 16/06/2032	PROPRE	1 000 000,00	938 865,74	EUR	0,67
FR001400IBM5	BOUYGUES SA 3.875% 17/07/2031	PROPRE	1 000 000,00	994 712,60	EUR	0,71
FR001400DNG3	BOUYGUES SA 4.625% 07/06/2032	PROPRE	1 000 000,00	1 052 171,89	EUR	0,75
XS1886403200	BRITISH TELECOMMUNICATIO 2.125% 26/09/2028	PROPRE	1 200 000,00	1 129 055,51	EUR	0,81
IT0005466013	BUONI POLIENNALI DEL TES 0.95% 01/06/2032	PROPRE	2 000 000,00	1 564 113,11	EUR	1,12
XS2346253730	CAIXA BANK SA VAR 26/05/2028	PROPRE	1 000 000,00	861 479,18	EUR	0,61
XS1179916017	CARREFOUR 1.25% 03/06/2025	PROPRE	1 200 000,00	1 142 590,49	EUR	0,82
XS2300292963	CELLNEX FINANCE CO SA 1.25% 15/01/2029	PROPRE	1 800 000,00	1 505 019,45	EUR	1,07
XS2465792294	CELLNEX FINANCE CO SA 2.25% 12/04/2026	PROPRE	700 000,00	660 724,72	EUR	0,47

EQUI-ALLOCATION PATRIMOINE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS2300292617	CELLNEX FINANCE COMPANY SAU 0.75% 15/11/2026	PROPRE	500 000,00	444 478,29	EUR	0,32
XS2257580857	CELLNEX TELECOM SA CV 0.75% 20/11/2031	PROPRE	1 000 000,00	798 443,84	EUR	0,57
XS1962571011	CIE DE SAINT GOBAIN 1.875% 15/03/2031	PROPRE	1 300 000,00	1 138 223,42	EUR	0,81
XS2022084367	CNH INDUSTRIAL FIN EUR S 1.625% 03/07/2029	PROPRE	1 100 000,00	965 903,84	EUR	0,69
FR0014007YA9	CNP ASSURANCES 1.25% 27/01/2029	PROPRE	1 600 000,00	1 334 561,53	EUR	0,95
XS2630117328	CONTINENTAL AG 4% 01/06/2028	PROPRE	800 000,00	798 765,25	EUR	0,57
XS1490137418	CROWN EURO HOLDINGS SA 2.625% 30/09/2024	PROPRE	2 200 000,00	2 172 047,17	EUR	1,55
XS2053052895	EDP FINANCE BV 0.375% 16/09/2026	PROPRE	700 000,00	630 090,81	EUR	0,45
XS2459544339	EDP FINANCE BV 1.875% 21/09/2029	PROPRE	400 000,00	363 128,71	EUR	0,26
XS2542914986	EDP FINANCE BV 3.875% 11/03/2030	PROPRE	1 500 000,00	1 515 773,32	EUR	1,08
FR0013521960	EIFFAGE SA 1.625% 14/01/2027	PROPRE	1 700 000,00	1 546 376,12	EUR	1,10
FR0013285707	ELIS SA 0% CV 06/10/2023 DIRTY	PROPRE	7 998,00	252 384,89	EUR	0,18
FR0013449972	ELIS SA 1% 03/04/2025	PROPRE	400 000,00	377 029,46	EUR	0,27
XS2390400807	ENEL FINANCE INTL NV 0.875% 28/09/2034	PROPRE	1 200 000,00	852 466,03	EUR	0,61
FR001400F1I9	ENGIE SA 4% 11/01/2035	PROPRE	1 500 000,00	1 525 602,74	EUR	1,09
XS2107315470	ENI SPA 0.625% 23/01/2030	PROPRE	700 000,00	567 303,78	EUR	0,40
XS1412711217	ENI SPA 1.625% 17/05/2028	PROPRE	1 500 000,00	1 355 221,72	EUR	0,97
XS1651444140	EUROFINS SCIENTIFIC SE 2.125% 25/07/2024	PROPRE	372 000,00	371 303,39	EUR	0,26
XS2491664137	EUROFINS SCIENTIFIC SE 4% 06/07/2029	PROPRE	1 000 000,00	1 012 317,95	EUR	0,72
DK0030486402	EURONEXT NV 0.75% 17/05/2031	PROPRE	1 700 000,00	1 368 217,13	EUR	0,98
XS2009943379	EURONEXT NV 1.125% 12/06/2029	PROPRE	350 000,00	306 378,18	EUR	0,22
FR0013369493	EUTELSAT SA 2% 02/10/2025	PROPRE	1 300 000,00	1 199 456,04	EUR	0,86
FR0013422623	EUTELSAT SA 2.25% 13/07/2027	PROPRE	400 000,00	341 910,08	EUR	0,24
XS2405483301	FAURECIA 2.75% 15/02/2027	PROPRE	1 000 000,00	909 041,39	EUR	0,65
XS1554373677	FRESENIUS FINANCE IRELAND PLC 2.125% 01/02/2027	PROPRE	1 200 000,00	1 132 041,04	EUR	0,81
XS2530444624	FRESENIUS MEDICAL CARE A 3.875% 20/09/2027	PROPRE	1 000 000,00	1 020 299,18	EUR	0,73
DE000A2DAHU1	FRESENIUS SE & CO KGAA CV 0% 31/01/2024	PROPRE	1 300 000,00	1 267 890,00	EUR	0,90
XS2605914105	GENERAL MILLS INC 3.907% 13/04/2029	PROPRE	200 000,00	202 222,68	EUR	0,14
XS1629387462	HEIDELBERGCEMENT FIN LUX 1.5% 14/06/2027	PROPRE	1 300 000,00	1 199 548,57	EUR	0,86
XS1944456109	IBM CORP 0.875% 31/01/2025	PROPRE	1 700 000,00	1 625 101,03	EUR	1,16

EQUI-ALLOCATION PATRIMOINE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0013457967	ICADE SANTE SAS 0.875% 04/11/2029	PROPRE	900 000,00	712 972,23	EUR	0,51
FR0014007NF1	ICADF 1.0% 19/01/2030	PROPRE	800 000,00	637 870,36	EUR	0,46
FR0014001YB0	ILIAD SA 1.875% 11/02/2028	PROPRE	1 000 000,00	861 405,89	EUR	0,61
FR0013518420	ILIAD SA 2.375% 17/06/2026	PROPRE	1 000 000,00	928 523,14	EUR	0,66
FR0014003GX7	IMERYX SA 1% 15/07/2031	PROPRE	1 000 000,00	769 168,63	EUR	0,55
XS2194283839	INFINEON TECHNOLOGIES AG 1.625% 24/06/2029	PROPRE	1 500 000,00	1 327 250,98	EUR	0,95
FR0013330099	INFRA PARK SAS 1.625% 19/04/2028	PROPRE	1 000 000,00	885 924,32	EUR	0,63
XS2200215213	INFRASTRUTTURE WIRELESS 1.875% 08/07/2026	PROPRE	1 200 000,00	1 138 973,42	EUR	0,81
XS2305744059	IQVIA INC 2.25% 15/03/2029	PROPRE	1 300 000,00	1 124 386,25	EUR	0,80
XS2065601937	IREN SPA 0.875% 14/10/2029	PROPRE	300 000,00	249 589,44	EUR	0,18
XS1704789590	IREN SPA 1.5% 24/10/2027	PROPRE	900 000,00	826 899,53	EUR	0,59
XS1685542497	ITALGAS SPA 1.625% 18/01/2029	PROPRE	1 300 000,00	1 156 122,41	EUR	0,83
XS2633317701	ITALGAS SPA 4.125% 08/06/2032	PROPRE	1 000 000,00	984 000,33	EUR	0,70
IT0005518128	ITALY 4.4% 01/05/2033	PROPRE	2 000 000,00	2 084 584,35	EUR	1,49
DE000A2SBDE0	JAB HOLDINGS BV 1% 20/12/2027	PROPRE	300 000,00	263 375,96	EUR	0,19
FR00140060J6	KORIAN SA 2.25% 15/10/2028	PROPRE	1 400 000,00	968 716,96	EUR	0,69
FR0013262912	LAGARDERE SCA 1.625% 21/06/2024	PROPRE	300 000,00	296 036,16	EUR	0,21
FR0013425139	MMS USA FINANCING INC 0.625% 13/06/2025	PROPRE	400 000,00	374 163,44	EUR	0,27
XS2576067081	NATIONAL GRID PLC 4.275% 16/01/2035	PROPRE	800 000,00	806 955,07	EUR	0,58
XS2599779597	NESTE OYJ 4.25% 16/03/2033	PROPRE	500 000,00	512 956,61	EUR	0,37
EVL000505263	ORPEA 1.02% 01/04/2028	PROPRE	400 000,00	120 143,87	EUR	0,09
EVL000505264	ORPEA 1.33875% 10/03/2025	PROPRE	1 800 000,00	553 577,46	EUR	0,40
XS2577396430	PIRELLI C SPA 4.25% 18/01/2028	PROPRE	1 200 000,00	1 205 670,25	EUR	0,86
FR0013476090	RCI BANQUE SA 1.125% 15/01/2027	PROPRE	800 000,00	716 799,78	EUR	0,51
FR0013334695	RCI BANQUE SA 1.625% 26/05/2026	PROPRE	800 000,00	738 689,25	EUR	0,53
FR0013329315	RENAULT SA 1% 18/04/2024	PROPRE	800 000,00	779 371,06	EUR	0,56
FR0014000NZ4	RENAULT SA 2.375% 25/05/2026	PROPRE	800 000,00	743 524,50	EUR	0,53
XS2361358299	REPSOL EUROPE FINANCE 0.375% 06/07/2029	PROPRE	1 500 000,00	1 246 079,18	EUR	0,89
XS2332306344	REXEL SA 2.125% 15/06/2028	PROPRE	800 000,00	707 785,22	EUR	0,51
XS2403428472	REXEL SA 2.125% 15/12/2028	PROPRE	1 000 000,00	880 521,53	EUR	0,63

EQUI-ALLOCATION PATRIMOINE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS1711584430	SAIPEM FINANCE INTL BV 2.625% 07/01/2025	PROPRE	800 000,00	784 737,10	EUR	0,56
XS2325696628	SAIPEM FINANCE INTL BV 3.125% 31/03/2028	PROPRE	1 200 000,00	1 091 617,61	EUR	0,78
FR0013518081	SEB SA 1.375% 16/06/2025	PROPRE	1 200 000,00	1 136 491,48	EUR	0,81
XS2601459162	SIEMENS ENERGY FINANCE BV 4.25% 05/04/2029	PROPRE	1 100 000,00	1 083 302,90	EUR	0,77
XS1849518276	SMURFIT KAPPA ACQUISITIO 2.875% 15/01/2026	PROPRE	800 000,00	783 677,22	EUR	0,56
XS2433211310	SNAM SPA 0.75% 20/06/2029	PROPRE	750 000,00	622 040,16	EUR	0,44
FR001400DQ92	SUEZ 5% 03/11/2032	PROPRE	600 000,00	658 090,60	EUR	0,47
XS1907150780	TELE2 AB 2.125% 15/05/2028	PROPRE	1 300 000,00	1 197 693,91	EUR	0,85
XS1851313863	TELFONICA DEUTSCH FINAN 1.75% 05/07/2025	PROPRE	800 000,00	777 465,64	EUR	0,55
XS1843435501	TLG IMMOBILEN AG 1.5% 28/05/2026	PROPRE	600 000,00	496 479,84	EUR	0,35
FR0013448412	UBISOFT ENTERTAINMENT SA 0.00% 24/09/2024 CONV	PROPRE	14 000,00	1 500 282,00	EUR	1,07
FR0014000UD6	UNIBAIL RODAMCO WESTFLD 1.375% 04/12/2031	PROPRE	1 600 000,00	1 217 194,08	EUR	0,87
FR0011689033	VALEO SA 3.25% 22/01/2024	PROPRE	1 000 000,00	1 010 043,70	EUR	0,72
FR0013424868	VIVENDI SA 0.625% 11/06/2025	PROPRE	1 400 000,00	1 307 365,86	EUR	0,93
XS1463101680	VODAFONE GROUP PLC 1.6% 29/07/2031	PROPRE	1 500 000,00	1 294 581,16	EUR	0,92
XS2002018500	VODAFONE 1.625% 24/11/2030	PROPRE	600 000,00	521 210,14	EUR	0,37
FR0013417128	WENDEL SA 1.375% 26/04/2026	PROPRE	1 300 000,00	1 208 365,88	EUR	0,86
FR0013526803	WORLDFLINE SA FRANCE 0% CV 30/07/2025	PROPRE	18 000,00	1 940 868,00	EUR	1,39
XS2338564870	ZF FINANCE GMBH 2% 06/05/2027	PROPRE	200 000,00	175 270,81	EUR	0,13
Total Obligation				94 412 276,32		67,38
O.P.C.V.M.						
LU1602144575	AMUNDI INDEX SOLUTION MSCI EMU ESG LEADERS SELECT	PROPRE	18 000,00	4 822 200,00	EUR	3,44
LU1681044720	AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV AMUNDI MSCI SWITZERLAND ETF	PROPRE	110 000,00	1 127 720,00	EUR	0,80
LU2089238468	AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV AMUNDI PRIME USA ETF	PROPRE	260 000,00	6 615 700,00	EUR	4,72
LU1681042864	AMUNDI MSCI USA UCITS ETF - EUR (C)	PROPRE	26 800,00	13 930 221,92	EUR	9,94
FR0010655761	CASAM ETF MSCI UK ETF	PROPRE	7 500,00	1 770 750,00	EUR	1,26
FR0000289886	EQUI TRESORERIE PLUS SICAV EUR	PROPRE	2 600,00	3 399 396,00	EUR	2,43
FR0010315770	LYXOR MSCI WORLD UCITS ETF PART D	PROPRE	9 500,00	2 575 260,00	EUR	1,84
FR0011363423	MULTI UNITS FRANCE SICAV LYXOR MSCI USA ESG BROAD CTB DR UCI	PROPRE	14 500,00	5 935 865,00	EUR	4,24
LU1781541252	MULTI UNITS LUXEMBOURG SICAV AMUNDI MSCI JAPAN	PROPRE	210 000,00	3 000 795,00	EUR	2,14

EQUI-ALLOCATION PATRIMOINE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0014003NW5	SANSO SMART CLIMATE FCP	PROPRE	1 050,00	1 097 974,50	EUR	0,78
Total O.P.C.V.M.				44 275 882,42		31,60
Total Valeurs mobilières				139 611 473,99		99,63
Liquidités						
APPELS DE MARGES						
	APPEL MARGE EUR	PROPRE	92 500,00	92 500,00	EUR	0,07
Total APPELS DE MARGES				92 500,00		0,07
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-244,20	-244,20	EUR	-0,00
Total AUTRES				-244,20		-0,00
BANQUE OU ATTENTE						
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	238 128,99	238 128,99	EUR	0,17
	BANQUE USD SGP	PROPRE	5 250,01	4 831,59	USD	0,00
Total BANQUE OU ATTENTE				242 960,58		0,17
DEPOSIT DE GARANTIE						
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	302 329,50	302 329,50	EUR	0,22
Total DEPOSIT DE GARANTIE				302 329,50		0,22
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-47 397,87	-47 397,87	EUR	-0,03
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-539,51	-539,51	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-1 608,14	-1 608,14	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-916,55	-916,55	EUR	-0,00
Total FRAIS DE GESTION				-50 462,07		-0,04
Total Liquidités				587 083,81		0,42
Futures						
Indices (Livraison du sous-jacent)						
VG150923	EURO STOXX 0923	PROPRE	-100,00	-92 500,00	EUR	-0,07
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				-92 500,00		-0,07
Total Futures				-92 500,00		-0,07
Coupons						
Obligation						
XS2022084367	CNH INDUS 1.625% 29	ACHLIG	1 100,00	17 875,00	EUR	0,01
FR0014002O10	ORPEA 2% 4/28	ACHLIG	4,00	4 080,00	EUR	0,00
Total Obligation				21 955,00		0,02
Total Coupons				21 955,00		0,02
Total EQUI-ALLOCATION PATRIMOINE				140 128 012,80		100,00